

L'anse du bois de sapins, l'anse des sternes le 19 octobre 2014

Voici, en complément à la précédente gazette, les mesures effectuées à l'issue des grandes marées du début du mois d'octobre. Au bois de sapins, on enregistre un recul allant jusqu'à 3,60m.

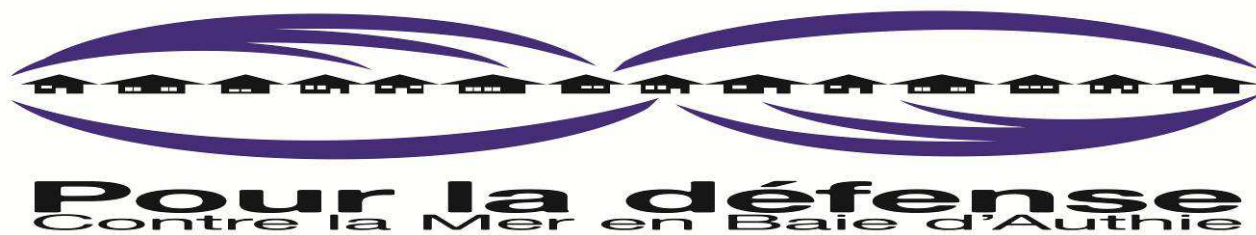
On peut remarquer une différence entre le centre de la brèche, qui est relativement stable et les (petites) dunes subsistantes situées de part et d'autre, à proximité immédiate, qui s'abaissent rapidement pour parvenir dans un très proche avenir au même niveau que celui de la brèche qui de ce fait s'élargira encore. Ce que nous n'avons cessé d'annoncer.

Le centre de la brèche recule moins car son trait de côte est constitué d'arbres quasiment au même niveau que la plage, qui restent sur place alors que ceux qui sont situés de part et d'autre tombent encore en bas de la dune, dont le sable offre moins de résistance à la houle.

Le plus lent recul des terres basses du centre de la brèche n'est cependant pas rassurant car cela signifie en fait que l'obstacle à la submersion marine y a disparu, ne nous y trompons pas.

Vous trouverez également des témoignages photos des effets des mêmes grandes marées sur des dunes situées au nord de l'anse des sternes, l'orientation au sud ouest des vents dominants est la raison de la sectorisation de l'érosion, essentiellement au bec de perroquet et au nord des deux anses.

Quelques photos particulières prises au bois de sapins complètent les photos produites dans le diaporama du 11 octobre.



**Mesure dynamique
du recul du trait de côte au bois de sapins**

Mesures du 19 octobre 2014



Bois de sapins - Secteurs caractéristiques existants

Le secteur H a été créé le 18 11 2012, le J le 19 12 2012

	<u>Arbres marqués</u>			<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>		
Secteur A	A2 zone basse.	A3	A4	A2 = -0,20 m A4 = 22,30 m	A3 = 13,40 m	-0,50 m (*)
Secteur B	15 zone basse.	16		15 = -0,10 m	16 = 16 m	-0,40 m (*)
Secteur C	12 zone basse.		13	12 = 2,70 m	13 = 21,10 m	-0,50 m
Secteur D	D3		D4	D3 = 0,70m	D4 = 15,70 m	-0,60 m
Secteur E	2 zone basse.	3	4	2 = 4,30 m 4 = 13,60 m	3 = 10,10 m 5 = 18,40m	-2,70 m
Secteur F	8	9		9 = 3,30 m		- 0,80 m
Secteur G		9	7	7 = 14,80 m 9 = 11,70 m	8 = 20,00 m	-0,30 m
Secteur H	1	2 zone basse.		1 = 000 m 3 = 19,30 m	2 = 13, m	-0,00 m
Secteur J	1	2		1 = 3,40 m	2 = 11,00 m	-1,70 m

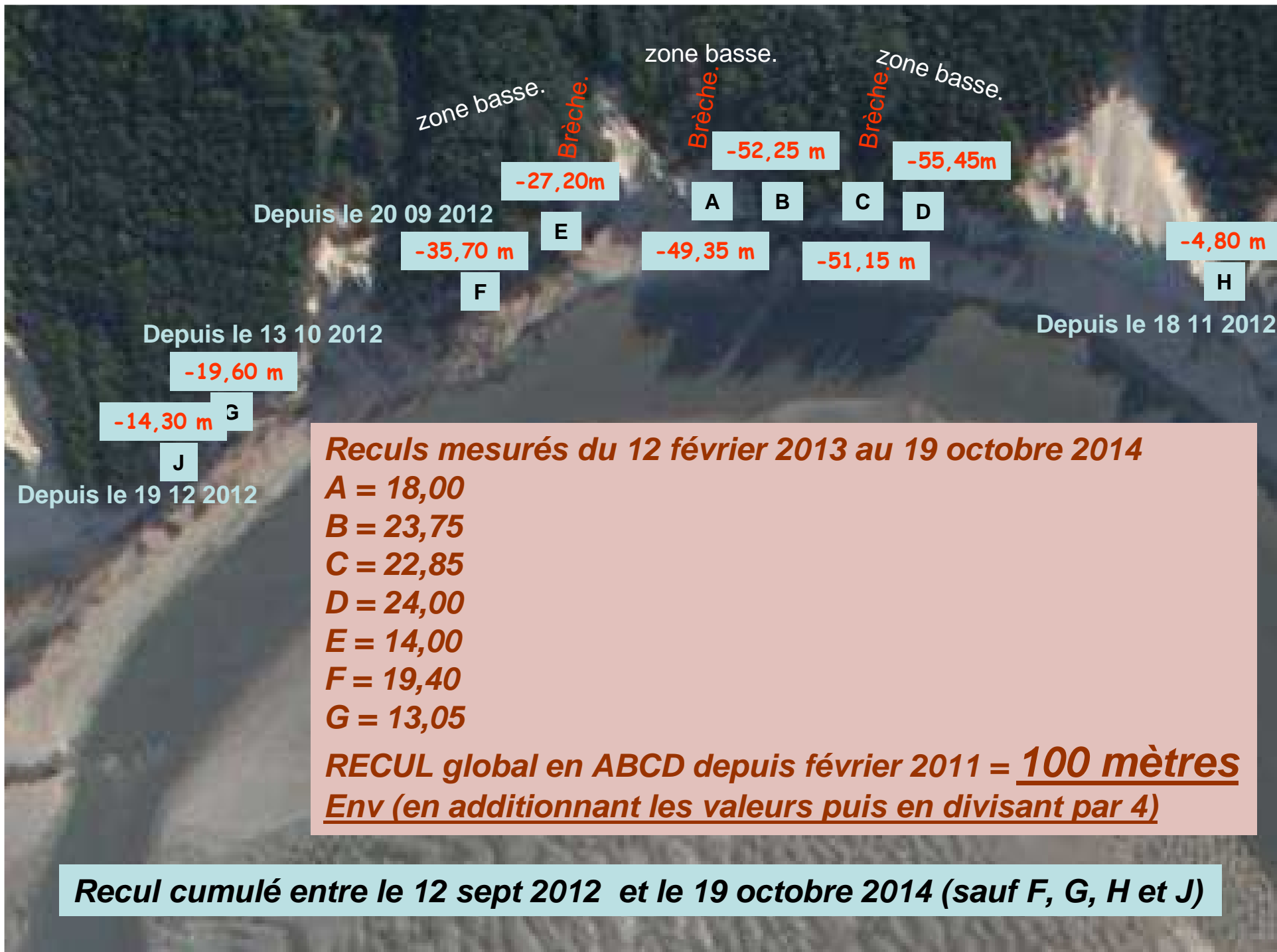
(*) les arbres repères A2 et B15 sont conséquents, le recul les dépasse bien qu'ils ne soient pas tombés.

profil du 13 août 2014

	<u>Arbres marqués</u>			<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>		
Secteur A	A2 zone basse.	A3	A4	A2= -0,20 m A4 = 22,30 m	A3 = 13,40 m	-0,00 m (*)
Secteur B	zone basse.	16		16 = 15 m		-1,00 m
Secteur C	12	zone basse.	13	12 = 2,50 m	13 = 20,90 m	-0,20 m
Secteur D		D4		D4 = 12,20 m		-3,50 m
Secteur E	2	3 zone basse.	4 5	2 = 1,30 m 4 = 10,60 m	3 = 7,10 m 5 = 15,40m	-3,00 m
Secteur F	9			9 = 2,00 m		- 1,30 m
Secteur G		9	7 8	7 = 14,80 m 9 = 11,70 m	8 = 20,00 m	-0,00 m
Secteur H	1	2 zone basse.		1 = 000 m 3 = 19,30 m	2 = 13, m	-0,00 m
Secteur J	1	2		1 = 0,80 m	2 = 8,40 m	-2,60 m

(*) l' arbre repère A2 est conséquent et repose sur la plage, le recul le dépasse bien qu'il ne soit pas tombé

profil du 19 octobre 2014





Anse des sternes le 19 octobre 2014





Anse des sternes le 19 octobre 2014



L'érosion des dernières grandes marées commence là



Anse du bois de sapins le 19 octobre 2014

Les réserves qui sont émises, sans rire, à propos de travaux dans la zone arrière concernant la préservation de la biodiversité, notamment celle des espèces protégées, comme l'iris fétide très présent dans les zones humides du bois de sapins. En voici quelques exemplaires que la nature invite à prendre un bain de mer qu'ils ne prisent vraiment pas du tout. Quelle dérision!



Une racine de près de 15 m sortant de la dune

Anse du bois de sapins le 19 octobre 2014



Faille dans la dune près du repère F



Anse du bois de sapins le 19 octobre 2014 : le chaos



B15 à terre





Dans le secteur des repères G et J du bois de sapins, comparer les deux photos

